

DFACH/RH

Rabat, Le 14/04/2025

DECISION

D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT

A LA REGION DE L'ORIENTAL DE :

(1) RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES A OUJDA

(1) CADRE TECHNIQUE A OUJDA

(1) AGENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER A BERKANE

Le Président du Directoire

de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Équipements Sportifs

- Vu la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, promulguée par le Dahir n°1.96.124 du 14 Rabii 1417 (30 août 1996) et notamment ses articles 103 et 104 ;
- Vu la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1.03.195 du 16 Ramadan 1424 (11 novembre 2003) et notamment son article 8 ;
- Vu le Décret n°2-08-546 du 5 Kaada 1429 (4 novembre 2008) autorisant la création de la société anonyme dénommée « Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades », par abréviation « SONARGES » ;
- Vu la Résolution N°2 de l'assemblée générale extraordinaire du 06 Avril 2023, par laquelle cette dernière a actée le changement de la dénomination sociale de la société « **Société nationale de Réalisation et de gestion des Équipements Sportifs** » ;
- Vu les statuts de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des équipements sportifs ;
- Vu les pouvoirs conférés au Président du Directoire de la SONARGES, en vertu de la résolution n°10 du procès-verbal du Conseil de Surveillance du 13 janvier 2023 ;
- Vu la résolution N°13 par laquelle le conseil de surveillance valide et adopte l'organigramme des stades nouvelle génération ;
- Vu la loi cadre au titre de l'exercice 2025 ;
- Vu la procédure de recrutement ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

Dans le cadre du développement des **infrastructures sportives** de la région De l'oriental, nous lançons un recrutement pour renforcer le **capital humain** local. Ce projet ambitieux vise à offrir des opportunités d'emploi et de développement professionnel, tout en contribuant à la gestion et à l'exploitation optimales des équipements sportifs modernes de la région.

Article 1 : Objet

La Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Équipements Sportifs (SONARGES) lance un appel à candidature pour le recrutement :

Adresse : N°13, Bloc J, Secteur 11
Rue Attannoub, Hay Riad, RABAT - Maroc
Tél : +212 537 798 303
Fax : +212 537 793 096
E-mail : contact@sonarges.ma

RC: 230573
IF: 3378429
Patente : 37900294
ICE : 00151156000048

- (1) Responsable des Infrastructures Sportives à Oujda
- (1) Cadre Technique à Oujda
- (1) Agent Administratif et Financier à BERKANE

Nombre	Poste	Ville	Conditions d'Eligibilité
1	Responsable des Infrastructures Sportives	Oujda	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir Bac+5 en ingénierie, management, commerce, ou équivalent. Les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence ; • Avoir au moins 08 ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire
1	Cadre Technique	Oujda	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un diplôme d'ingénieur ou un bac+5 en génie électrique, électromécanique, Mécanique, industriel ou équivalent ; Les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence ; • Justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire
1	Agent Administratif et Financier	BERKANE	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un diplôme de Technicien spécialisé ou Bac+2 en Gestion, comptabilité, administration des entreprises, ou équivalent ; Les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence ; • Justifier d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire

Article 2 : description du poste

1-RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- I. **Contribuer à la déclinaison de la stratégie de développement de la SONARGES en plan d'action**
 1. Elaborer le plan d'action de développement commercial des infrastructures en adéquation avec la stratégie de la SONARGES.
 2. Superviser la réalisation du plan d'action et procéder à son évaluation.
- II. **Veiller sur la préservation des infrastructures, et équipements sportifs.**

1. Contribuer à la mise en œuvre des plans d'action en matière de maintenance préventive et curative des infrastructures, et équipements sportifs.
 2. Assurer le reporting régulier sur l'état des infrastructures, et équipements sportifs.
- III. Assurer la représentativité de l'entreprise au niveau locale en matière de coordination avec les autorités locales, les médias, les fournisseurs et les clients des infrastructures sous ses responsabilités.**
1. Assurer l'interface avec les partenaires publics et privés au niveau régional.
 2. Coordonner l'organisation opérationnelle et documentaire des événements organisés au niveau des infrastructures sportives de la région.
 3. Veiller au respect des normes sécuritaires et environnementales au niveau des infrastructures sportives de la région.
 4. Assurer le reporting régulier des événements organisés au niveau des infrastructures sportives.
- IV. Elaborer le budget de fonctionnement des infrastructures sportives et suivre son exécution**
1. Recenser et prioriser les besoins en concertation avec la direction régionale concernée.
 2. Elaborer le budget annuel.
- V. Instaurer une synergie entre les collaborateurs au niveau des infrastructures sous sa direction.**
1. Mettre en place un comité de suivi de la Direction et veiller à son bon fonctionnement et sa régularité.
 2. Assurer le rôle de relais d'information et de coordination entre le site et les collaborateurs au niveau des infrastructures sportives sous sa responsabilité.

1-CADRE TECHNIQUE

- Assurer le suivi des prestations multiservices et multi-techniques sur les infrastructures régionales.
- Établir des tableaux de bord pour la direction régionale.
- Planifier et coordonner des inspections sur site pour garantir la conformité des prestations.
- Produire régulièrement des rapports fiables sur l'état des infrastructures.
- Proposer des plans d'action pour maintenir les bâtiments, ouvrages et équipements techniques en bon état.
- Participer à l'élaboration des appels d'offres pour la maintenance et la mise à niveau des infrastructures.
- Mettre à jour les tableaux de bord de la Direction.
- Mettre en place une organisation efficace des dossiers de la Direction Technique.
- Gérer efficacement l'archivage des dossiers.
- Préparer et examiner régulièrement les tableaux de bord de la direction.
- Suivre et évaluer les prestations.
- Élaborer des plans de maintenance pour les bâtiments et les infrastructures.
- Rédiger les rapports techniques.
- Rédiger les cahiers des charges.
- Superviser les chantiers et valider les cahiers des charges techniques.
- Élaborer les rapports d'avancement des chantiers.

- Une copie certifiée conforme de (s) attestation (s) de travail justifiant l'expérience acquise dans le domaine.
- Une note sur la démarche et le plan d'action que le candidat compte mettre en œuvre pour prendre en charge ses fonctions dans le poste à pourvoir.
- **Les agents Administratifs et Financiers ne sont pas concernés par la note relative à la démarche et au plan d'action que le candidat compte mettre en œuvre pour la prise en charge de ses fonctions dans le poste à pourvoir.**

Article 5 : Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit être scanné en format PDF et envoyé seulement et obligatoirement par voie électronique en mentionnant l'intitulé du poste au niveau de l'objet du mail :

Adresse électronique	recrutement@sonarges.ma
Date et heure limite	10 Mai 2025 à 00h00

Article 6 : Publication des résultats

Les résultats de chaque étape du processus de sélection seront publiés sur le portail :

- Le portail emploi-publics.ma ;
- Site web de la SONARGES ;
- Dans les locaux de la SONARGES.

Pour le Président du Directoire
Et par délégation
Directeur Finances, Achats et Capital Humain
Signé : Abderrazak El Hilali